

(Original en anglais)

POUR UN SYSTEME ALIMENTAIRE MONDIAL OUVERT ET EFFICIENT

Le BIAC exhorte les gouvernements des pays de l'OCDE à coopérer avec le secteur privé en vue de l'instauration d'un système alimentaire mondial ouvert et efficient. Pour atteindre cet objectif, il faut agir vite afin de :

- Promouvoir la poursuite de la réforme des politiques agricoles
- Eliminer les obstacles aux échanges et aux investissements agricoles
- Améliorer le niveau de vie et accélérer la croissance économique dans le monde entier, surtout dans les pays en développement
- Renforcer la qualité de l'alimentation, la protection des consommateurs et la compatibilité des pratiques mises en oeuvre avec les impératifs environnementaux.

Situation générale

La mondialisation de l'économie et de l'industrie est passée à la vitesse supérieure dans les années quatre-vingt. Ce phénomène est tiré par les échanges et les investissements internationaux et par l'intégration des marchés financiers, sous l'impulsion des progrès rapides réalisés par les technologies des transports, des télécommunications et de l'information. Si ses causes sont aussi nombreuses que complexes, ses effets sont évidents. La mondialisation contribue largement à la croissance économique, à la prospérité et au relèvement du niveau de vie de la planète.

La mondialisation gagne aussi le secteur agro-alimentaire, et accroît les opportunités d'exporter et d'importer les produits agricoles d'un plus grand nombre de pays. Les échanges de produits agricoles affichent donc une hausse constante, et les échanges de produits transformés sont particulièrement soutenus. Cette expansion du commerce s'accompagne d'une progression encore plus spectaculaire de l'investissement direct étranger dans ce secteur. Il ressort des données de l'OCDE que le chiffre d'affaires mondial des entreprises affiliées à l'étranger est 5 fois supérieur à celui des exportations de produits alimentaires transformés, même si la situation varie considérablement d'un pays à l'autre. Ainsi, dans le cas des entreprises des Etats-Unis, le chiffre d'affaires des sociétés affiliées à l'étranger correspond approximativement à quatre fois les exportations de produits alimentaires industriels.

Malgré ces tendances favorables, l'intervention des pouvoirs publics dans le secteur agro-alimentaire reste nettement plus marquée que dans n'importe quel autre pan de l'économie, et risque de nuire aux flux d'échanges internationaux. Il faut donc déployer de nouveaux efforts pour atténuer cet interventionnisme et libéraliser les échanges agricoles afin qu'à l'échelle planétaire, une population de plus en plus exigeante puisse profiter des bienfaits de la mondialisation du secteur agro-alimentaire.

Sachant que les marchés mondiaux exercent une pression accrue, il est impératif que l'agriculture entre dans le prochain millénaire sur une base concurrentielle saine. L'amélioration de l'efficience

(y compris via une baisse des coûts) et de la flexibilité de ce secteur est essentielle pour les activités situées en aval, elles-mêmes soumises à l'intensification de la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux.

Les objectifs

1. Promouvoir la poursuite de la réforme des politiques agricoles

Même si des progrès considérables ont été réalisés au cours des dix dernières années, l'agriculture continue de bénéficier d'une protection et d'aides qui représentent, selon les statistiques de l'OCDE, quelque 35 % de la valeur de la production agricole de la zone OCDE. Certains pays affichent des niveaux de protection de plus de 70 %. Le soutien des prix du marché compte encore pour 60 % des aides. Qui plus est, dans les pays de l'OCDE, les transferts provenant des consommateurs et des contribuables imposés par la politique agricole ont totalisé 280 milliards de dollars, soit 1,3 % du PIB, en 1997. Un tel niveau de protection entrave l'innovation et la croissance, car les pouvoirs publics recourent à divers instruments de restriction de l'offre pour limiter les excédents, qui ne peuvent souvent être résorbés qu'aux prix de coûteuses subventions.

Comme l'ont déclaré les ministres de l'Agriculture de l'OCDE dans le communiqué de clôture de leur réunion des 5 et 6 mars 1998 à Paris, la réforme n'est pas encore achevée. Il faut aller plus loin. Il convient de renoncer au soutien des prix du marché pour privilégier les paiements directs et les autres mesures introduisant moins de distorsions dans la production et les échanges. Le BIAC apporte tout son soutien aux ministres qui en appellent à l'élaboration d'un cadre permettant au secteur agricole :

- de réagir aux signaux du marché
- d'être efficient, stable, viable et innovant
- de donner aux consommateurs et à l'industrie alimentaire un accès à des produits adéquats et fiables
- de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la qualité de l'environnement
- de favoriser la sécurité alimentaire nationale et mondiale.

2. Eliminer les obstacles aux échanges et aux investissements agricoles

Depuis la conclusion de l'Uruguay Round, les échanges agricoles sont plus libres, mais les droits de douane restent élevés, les mesures non tarifaires continuent de freiner les échanges et les investissements et les subventions à l'exportation introduisent des distorsions dans le fonctionnement des marchés agricoles. Les négociations agricoles au sein de l'OMC, prévues pour la fin 1999, constituent une excellente occasion de s'attaquer aux derniers obstacles aux échanges agro-alimentaires en abaissant les droits de douane, en supprimant les barrières techniques aux échanges et en étudiant l'impact sur le commerce des mesures sanitaires et phytosanitaires et des normes de qualité. Elles doivent également servir à imposer une discipline stricte concernant les subventions à l'exportation et les restrictions à l'importation. Les négociations régionales sur l'agriculture organisées sous l'égide du Nouveau marché transatlantique, de la ZLEA (zone de libre-échange des Amériques) et de l'APEC peuvent dynamiser les travaux de l'OMC. Dans la perspective de ces négociations régionales et multilatérales, nous exhortons les membres de l'OCDE et de l'OMC à être attentifs aux fortes interdépendances entre la politique des échanges agricoles et la politique intérieure. Comme l'ont souligné les ministres de l'Agriculture des pays de l'OCDE, « *la réforme de la politique nationale doit être compatible avec celle de la politique commerciale* ».

3. Relever le niveau de vie et accélérer la croissance économique dans le monde, surtout dans les pays en développement.

Le rythme de la croissance économique des pays en développement relève significativement le niveau de vie à l'échelle de la planète. Associée à la croissance démographique, cette nouvelle richesse intensifie la demande d'aliments à plus forte valeur ajoutée. Il s'ensuit une plus grande variété, une meilleure qualité, une offre plus abondante et des effets de convergence. Pour répondre à ces exigences, le secteur privé doit coopérer avec les pouvoirs publics pour parvenir à une offre alimentaire aussi efficiente, coopérative, fiable, sûre et durable que possible. Un système alimentaire ouvert ne peut qu'enrichir l'existence et relever le niveau de vie de tous les citoyens, tout en mettant à la disposition des exclus de la chaîne alimentaire de la nourriture à un prix abordable.

L'efficience du secteur alimentaire et celle du secteur agricole se compléteront pour favoriser le développement économique et la libéralisation des échanges dans les pays émergents. Ces tendances atténueront également les dégradations de l'environnement grâce à une utilisation plus rationnelle de l'eau, de la terre et de l'énergie. La réalisation viable des objectifs macro-économiques, environnementaux et sociaux passe par un système de production et de distribution alimentaire moderne et efficient. En effet, le secteur agro-alimentaire peut contribuer à la protection de l'environnement et à la gestion rationnelle des ressources naturelles en mettant en œuvre de bonnes pratiques agricoles. Les pouvoirs publics doivent donc encourager ce secteur à prendre des initiatives de promotion de ces pratiques, de l'hygiène dans la production ainsi que des produits et techniques alimentaires compatibles avec les objectifs environnementaux.

Pour les pouvoirs publics des pays en développement, le défi consiste à répondre à la demande des consommateurs, qui exigent de plus en plus des produits alimentaires de qualité, en favorisant la production, l'investissement et les échanges agricoles sur leur territoire. Avec l'interdépendance croissante des économies régionales, les pouvoirs publics prennent conscience du fait qu'une libéralisation totale des échanges requiert un ensemble d'initiatives et d'accords complémentaires. L'amélioration de l'efficience et de la sûreté de la production et de la distribution alimentaires aura des répercussions bénéfiques sur tous les secteurs. La baisse des coûts et un accroissement de la disponibilité et de la diversité des produits alimentaires aura des conséquences positives directes sur les consommateurs, mieux nourris et bénéficiant d'une augmentation de leur revenu disponible.

4. Améliorer la qualité des produits alimentaires et la protection des consommateurs

Les consommateurs, surtout dans les pays industrialisés, sont de plus en plus préoccupés par l'apparition de maladies alimentaires (ESP, *Escherichia coli*, *listeria*) et le recours accru aux produits génétiquement modifiés (semences, végétaux et animaux) et aux hormones de croissance. Il faut répondre à ces préoccupations, mais sans ériger de barrières non tarifaires aux échanges. Fondements de l'innovation, les droits de propriété intellectuelle concernant les semences, végétaux et animaux issus du génie génétique doivent donc conserver leur rôle de premier plan dans les négociations entre les pays, par exemple la Convention sur la diversité biologique et le Protocole sur la sécurité biologique des Nations Unies.

Dans le cadre d'un système alimentaire ouvert, les pouvoirs publics pourraient coopérer avec le secteur privé à l'élaboration de normes acceptables et à la négociation d'accords de reconnaissance mutuelle et d'équivalence. Cette coopération est essentielle pour satisfaire aux exigences des consommateurs concernant la sûreté et la qualité des produits alimentaires et pour minimiser le risque d'une multiplication des entraves à la libre circulation des produits alimentaires et agricoles. Les mesures d'information des consommateurs, par exemple l'étiquetage, pourraient apporter des données scientifiques et non trompeuses, sans pour autant constituer un obstacle non tarifaire aux échanges entre les pays. Qui plus est, les pouvoirs publics ont une mission de diffusion de l'information et doivent contribuer à l'amélioration du savoir et de la compréhension. Du

technicien au consommateur, tous y gagneront, car ils pourront en toute connaissance de cause faire leur choix dans ce que la technologie peut leur offrir.

La stratégie : donner une voix au secteur agro-alimentaire dans les délibérations

A terme, le secteur agro-alimentaire devra jouer un rôle plus clairement défini dans les consultations avec les pouvoirs publics sur ses priorités dans la réforme de la politique agricole, dans le cadre des négociations sur les échanges agricoles et concernant les programmes de sécurité alimentaire. Le communiqué ministériel fait référence à la nécessité « *d'améliorer le dialogue avec les organisations non gouvernementales, et particulièrement celles qui représentent les agriculteurs, d'autres acteurs du secteur, dont les consommateurs, et tous ceux qui sont concernés par les questions de l'agriculture et de l'environnement* ». Le secteur agro-alimentaire doit prendre une part active à ce dialogue, en apportant des solutions qui lui sont propres aux problèmes agricoles et alimentaires. Ce secteur investit énormément à l'étranger et peut enrichir de son expérience unique toute discussion sur la réforme de la politique agricole, la libéralisation des échanges ou les problèmes pratiques posés par les activités à l'étranger. Il constitue un anneau essentiel de la chaîne alimentaire.

Le BIAC souhaiterait que le secteur de la transformation et les prestataires de services aient la possibilité de commenter les projets de réforme du secteur agricole et de libéralisation des échanges.

Définition des principaux éléments d'un système alimentaire ouvert

1. Des prix qui répondent aux signaux des marchés mondiaux.
2. La suppression des systèmes publics de soutien des prix et le recours aux paiements directs aux producteurs ou à d'autres mesures qui introduisent moins de distorsions dans les échanges et la production.
3. Des échanges et des investissements libres et non discriminants dans le secteur agro-alimentaire.
4. Le développement d'une infrastructure qui assure la rapidité, la sûreté et l'efficacité de la production, de la transformation et du transport des produits alimentaires à l'échelon national ou international.
5. Le renforcement de la coopération régionale et internationale afin que les progrès technologiques dans la production et la transformation des aliments se diffusent dans tous les pays et que soient élaborées des meilleures pratiques applicables à l'échelle internationale.
6. L'harmonisation et l'équivalence de la réglementation et des systèmes de contrôle, afin de traduire les valeurs communes.
7. La protection de l'environnement et la gestion viable des ressources naturelles dans l'agriculture grâce à des bonnes pratiques agricoles.
8. L'adoption de produits et techniques de production alimentaires, respectant les meilleures pratiques, d'un bon rapport qualité-prix, scientifiquement irréprochables et compatibles avec les impératifs environnementaux.